



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taxe d'habitation

Question écrite n° 89098

Texte de la question

M. Gabriel Biancheri appelle l'attention du M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la taxe d'habitation payée par les agriculteurs exploitants de gîtes ruraux. Il lui demande qui est redevable de cette taxe sur ces gîtes, le propriétaire ou le locataire par ailleurs soumis à une taxe de séjour.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Biancheri](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89098

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2931